

A L'ECOUTE DES JARDINS
EURL au capital de 2 000 euros,
immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 904 492 592,
dont le siège social est situé 9 BOURDIGAL 85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 5 MARS 2026

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 1 041,86 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 14 702,84 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

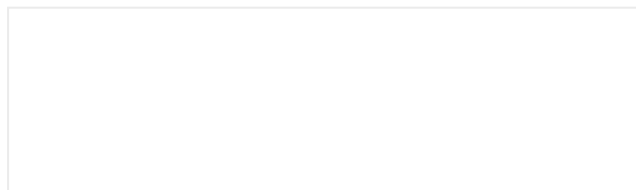
Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'associé unique rappelle que par décision en date du 9 mars 2024 prise en application de l'article L223-42 du Code de commerce, du fait de pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il n'a pas été décidé la dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique indique qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 30 novembre 2025 soumis à son approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Jose SERGENT



Désignation de l'entreprise		EURL A L'ECOUTE DES JARDINS		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		9 BOURDIGAL		85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS				
SIRET		9 0 4 4 9 2 5 9 2 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le				
				3 0 1 1 2 0 2 5				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	10 000	012	3 419	6 581
	Autres *		014	1 568	016	6	1 562	
	Immobilisations corporelles *		028	69 053	030	36 704	32 349	
	Immobilisations financières* (1)		040	15	042		15	
	Total I (5)		044	80 636	048	40 129	40 506	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	5 230	052		5 230	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	388	066		388	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	21 821	070		21 821
			Autres* (3)	072	5 446	074		5 446
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	4 526	086		4 526	
	Charges constatées d'avance*		092	3 395	094		3 395	
	Total II		096	40 807	098		40 807	
	Total général (I + II)		110	121 442	112	40 129	81 313	
PASSIF				Exercice N NET		1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			2 000		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			200		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves ()	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131	132					
	Report à nouveau		134			-15 745		
	Résultat de l'exercice		136			1 042		
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142			-12 503		
Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			19 694		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			6 085		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			16 638		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169	4 717	172		12 665		
	Comptes courants d'associés		173			38 252		
	Autres dettes		175					
	Produits constatés d'avance		174			482		
	Total III		176			93 816		
Total général (I + II + III)			180			81 313		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	10 287		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	14 879		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL A L'ECOUTE DES JARDINS

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE										Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐	Exercice N clos le					
										3	0	1	1	2	0	2	5		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										210	17 277							
	Production vendue { biens services *										215								
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										217	138 055							
	Production immobilisée*										222								
	Subventions d'exploitation reçues										224								
	Autres produits										226								
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										230	5							
											232	155 338							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)										234								
	Variation de stocks (marchandises)*										236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)										238	41 304							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										240	-2 726							
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier :5 175 - immobilier :.....)										242	43 292							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *										243	608)							
	Rémunérations du personnel*										244	735							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										250	52 385							
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI										252	5 190							
											254	13 133							
	Dotations aux provisions										255	1 000)							
											256								
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										259	293 }								
										260	455								
Total des charges d'exploitation (II)										262	153 768								
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										264	1 569								
Produits financiers (III)										280	2								
Charges financières (V)										294	529								
Produits exceptionnels (IV)										290									
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										347	348 }								
Impôt sur les bénéfices* (VII)										300									
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)										306	1 042								
B- RÉSULTAT FISCAL										310	1 042								
Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2										312	314								
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles										318								
	Provisions non déductibles*										322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)										324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés										247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)										249	251)							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997								
											999								
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)										986	ZFU -TE (44. octies A) 987							
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)										181	JEI (44. sexies A) 989							
	ZRD (44 terdecies)										127	ZRR (44. quinquies) 138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)										991	Investissements et souscriptions outre-mer 344							
	ZFANG (44 quaterdecies)										345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993							
	BUD (44 sexdecies)										992								
	Créance due au titre du report en arrière du déficit										346								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)										655								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)										643								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)										645								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)										647								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)										648								
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)										641								
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)										990								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)										649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352	1 042								
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										354									
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360	1 042							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										370	0								
Bénéfice col.1 Déficit col.2										372									

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : EURL A L'ECOUTE DES JARDINS Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000	
		Autres	410		412	1 568	414		416	1 568	
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	34 379	442	11 103	444		446	45 482	
	Installations générales agencements,, aménagements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460	18 650	462	785	464		466	19 435	
	Autres immobilisations corporelles		470	2 713	472	1 423	474		476	4 136	
Immobilisations financières			480	15	482		484		486	15	
TOTAL			490	65 757	492	14 879	494		496	80 636	

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial			495	2 419	497	1 000	498		499	3 419
Autres immobilisations incorporelles			500		502	6	504		506	6
immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	13 349	532	7 901	534		536	21 250
	Installations générales, agencements, aménagement divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550	9 439	552	3 827	554		556	13 267
	Autres immobilisations corporelles		560	1 789	562	399	564		566	2 187
TOTAL			570	26 996	572	13 133	574		576	40 129

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.